HAL
open science

La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique por l'étude des campagnes vivantes

Valérie Jousseaume

To cite this version:

Valérie Jousseaume. La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique por l'étude des campagnes vivantes. "Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe" mélanges offerts au professeur Jean Renard, CESTAN, IGARUN, 2000. halshs-02880926

HAL Id: halshs-02880926

https://shs.hal.science/halshs-02880926v1

Submitted on 24 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mélanges offerts au Professeur Jean Renard

Des campagnes vivantes

Un modèle pour l'Europe ?

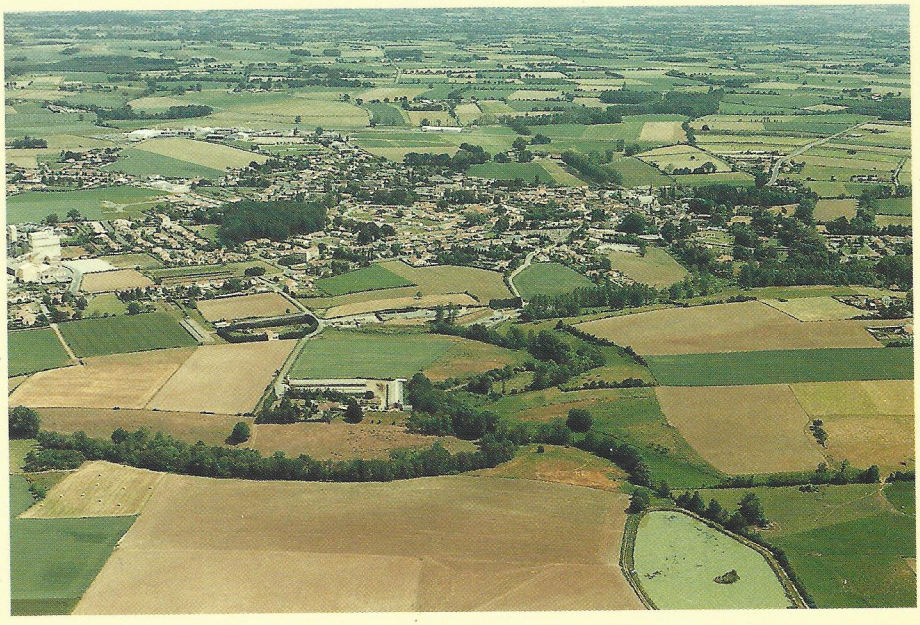

Nantes, mai 2000

CESTAN • IGARUN

La veille géographique des territoires ruraux

Un outil méthodologique pour l'étude des campagnes vivantes

VALÉRIE JOUSSEAUME

La décentralisation, puis l'émergence du concept de développement local, ont transformé la conception nationale du développement qui était sectorielle en une conception territorialisée et systémique (Bussi, 1999). Dans le même temps, l'articulation entre le local et le global est apparue comme un aspect fondamental pour comprendre les dynamiques spatiales et les recompositions locales en cours. Le géographe, ruraliste en particulier, est donc confronté à un premier dilemme qui est d'être à la fois le spécialiste d'un micro-territoire et de maîtriser les processus globaux. Le second dilemme est de connaître finement le local, en systématisant suffisamment l'observation pour permettre des comparaisons de territoires et l'émergence d'une théorisation. En effet, si la connaissance intime du terrain est une « spécialité » de la géographie rurale, celle-ci demeure souvent empirique et monographique. La comparaison reste difficile et rare. Pourtant, la géographie rurale ne peut se satisfaire de juxtaposer une mosaïque de cas, un « puzzle aux limites du déchiffrable » (Bonnamour et Vélard, 1996).

D'un côté, les sources institutionnelles ne permettent pas une compréhension très fine du local. De l'autre coté, le travail de terrain, d'une richesse informationnelle inestimable, reste peu généralisable. Le défi d'un changement d'échelles constant impose une réflexion méthodologique renouvelée. Un outil nouveau est à mettre en œuvre : « La veille géographique des territoires ruraux. »

L'inadéquation des sources institutionnelles

Les sources institutionnelles, gérées par l'INSEE ou celles issues des chambres consulaires et des services de l'État, offrent l'avantage d'être relativement homogènes sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, si elles peuvent faciliter les comparaisons, elles ne permettent pas la compréhension fine des territoires et des sociétés locales.

Les sources institutionnelles et la dimension spatiale

La spatialisation précise des phénomènes demeure souvent très difficile (Jousseaume, 1997). Prenons un exemple simple : quel est le volume d'emplois induits par l'enseignement dans l'espace rural ? Il est pratiquement impossible de connaître pour une commune, le nombre d'actifs travaillant dans les différents établissements scolaires. Les enseignants sont répertoriés à l'inspection académique à l'échelle départementale, le personnel IATOSS des collèges et lycées publics est géré par le rectorat à l'échelle de l'académie. Les personnels non-enseignants du primaire sont rémunérés et comptabilisés dans les emplois municipaux, à l'échelle communale. Enfin, cas courant dans l'Ouest, les personnels non-enseignants de l'enseignement privé confessionnel sont employés par des associations de gestion autonomes, les OGEC, fonctionnant à l'échelle de l'établissement ou de la commune. On peut renouveler la démonstration sur le thème de l'emploi lié à la santé, aux personnes âgées, aux loisirs... L'emploi public qui peut représenter jusqu'à un tiers de l'emploi non-agricole de certains chefs-lieux de canton reste très mal analysé. De la même façon, il est malaisé d'étudier les commerces et les services aux personnes. L'inventaire communal de l'INSEE ne considère qu'un nombre restreint d'équipements choisis *a priori* ; la méthode de collecte des informations est de plus très critiquable (Jousseaume, 1996 [1]). De même, pour l'agriculture, les recensements agricoles (RGA et REA) ne localisent que le siège d'exploitation, alors même que les ateliers hors sol se développent à l'écart et que la SAU des exploitations peut être très différente de la surface cadastrée réelle de la commune, du fait de l'essor d'exploitations agricoles sociétaires aux parcellaires et bâtiments éclatés sur plusieurs communes (Croix, 1999).

Les sources institutionnelles et la dimension temporelle

La dimension temporelle, essentielle à la compréhension des sociétés locales, est également difficile à appréhender. Les transformations régulières de classement à l'INSEE empêchent toute comparaison sur un temps supérieur à une décennie environ. Ainsi le fichier Sirène a été créé en 1973. Mais sa conception a été remaniée en 1986, il n'y a pas de consultation possible avant cette date. En 1993, le classement des activités a été modifié, passant de la NAP (Nomenclature d'Activités et de Produits) à la NAF (Nomenclature d'Activités française), sans que l'INSEE ne produise de tableau d'équivalence. De la même façon, il est difficile d'obtenir des archives dans les CCI, soit la réactualisation informatique fait disparaître l'état antérieur, soit les dossiers sont enfouis dans quelques lieux inaccessibles.

Les sources institutionnelles et la dimension qualitative

Les sources institutionnelles sont essentiellement quantitatives. D'ailleurs, la quantification est encore largement considérée comme une condition du pro-

1. Voir en particulier les chapitres 1, 4 et 9 qui concernent les sources et la méthodologie.

grès scientifique, c'est un signe de rigueur, un garde-fou pour le raisonnement. Le qualitatif demeure alors le rebut non-expliqué par le quantitatif du fait de l'imperfection des instruments de calcul. J.-M. Huriot et J. Perreur (1992) s'opposent à cette perception et rappellent que « le qualitatif et le quantitatif ne sont que les extrêmes d'un continuum dans la possibilité de traduire la réalité ». P. Bourdieu (1964, p. 10) ne disait pas autre chose lorsqu'il écrit : « Ce fétichisme [des statistiques] conduit certains à ne considérer comme digne d'être connu que ce qui peut être mesuré au lieu d'essayer de mesurer ce qui mérite d'être connu, ou de recourir pour l'étudier à des méthodes moins rigoureuses en apparence. » La compréhension des territoires et des sociétés locales nécessite l'appréhension de la dimension qualitative.

Les sources institutionnelles et les échelles de publication

Souvent, le mode de diffusion des données, ne permet pas d'analyser finement l'espace rural. Ainsi, les publications de l'INSEE ont leurs propres découpages géographiques et leurs propres seuils démographiques. Par exemple, concernant le RGP 1990 au lieu de résidence, au-dessous du seuil de 2 000 habitants dans la commune, les données sont indigentes. Elles se résument au volume total de la population, à sa structure par sexe, par âge en tranches quinquennales, aux bilans naturel et migratoire, au nombre de personnes par ménage. Mais, aucune information ne concerne, par exemple, la population active résidente. Toute information infra-communale, y compris le niveau de la population agglomérée au chef-lieu en 1990, est inexistante. Pour les communes de plus de 2 000 habitants, un sondage au quart permet d'obtenir la population active en 8 catégories socioprofessionnelles et en 8 activités économiques. Mais il faut atteindre le seuil de 10 000 habitants pour connaître la population active selon 24 catégories socioprofessionnelles et 40 activités économiques, le statut professionnel, le niveau de diplôme... Concernant le RGP 1990 au lieu de travail, indispensable pour analyser le profil productif d'un lieu donné, il n'existe que pour les communes de plus de 2 000 habitants. Le seuil était 10 000 habitants en 1982 et 5 000 habitants en 1975. L'étude fine de l'espace rural à l'échelle communale est impossible. Les regroupements de communes, dites rurales (définition INSEE), ou selon des périmètres comme le canton, l'arrondissement, le bassin d'emploi sont des lissages. De même, l'analyse et la comparaison des pôles ruraux, bourgs et petites villes, dont la taille démographique varie considérablement d'une région à l'autre, sont empêchées.

Ces seuils et ces périmètres constituent une première manipulation de la source directe et introduisent un biais. Or, l'échelle est « l'une des variables qui va conditionner aussi bien la nature des observations que l'image que l'on en donnera au niveau descriptif, explicatif, normatif » selon J.-B. Racine (Isnard, Racine et Reymond, 1981, chap. 2). Le chercheur n'obtient finalement que des données de seconde main qui induisent peut-être des « aveuglements géographiques », des raisonnements tautologiques, des recherches vers des voies sans issue. Dans le cadre d'une réflexion sur la redéfinition des recensements de l'INSEE, la demande des géographes de pouvoir disposer d'une information la

plus fine possible permettant d'élaborer à volonté les périmètres ou les niveaux d'étude pertinents paraît demeurer sans réponse (Damais et Guermond, 1999).

Le coût des sources institutionnelles

Le retour en force du local dans le débat public, et donc ce besoin de localiser l'information, a conquis de nombreux acteurs politiques et a fait augmenter le coût des informations. Un véritable engouement pour les observatoires et les systèmes d'informations géographiques a saisi les collectivités locales. Dans cette bataille pour acquérir les informations, les moyens financiers des collectivités locales sont sans commune mesure avec ceux des laboratoires de géographie, que ce soit pour employer un personnel technique ou acheter les données de plus en plus chères à des institutions parties prenantes [2]. Si les géographes se limitent à la manipulation des sources institutionnelles, ils risquent de se faire tailler des croupières soit par les agents des collectivités locales, souvent issus des formations géographiques, soit par les institutions détentrices de l'information. M. Bussi (1999) n'hésite pas à parler d'une géographie « dépossédée de ses outils ». Néanmoins, pour la plupart ces observatoires ne sont que la connexion de différentes bases de données institutionnelles de type quantitatif et statistique, dont nous venons d'exprimer les limites. En dehors de l'informatisation de la manipulation, en quoi l'information fournie par ces observatoires est-elle nouvelle ou innovante ? Pire, face à des élus qui disent parfois se noyer dans le bruit de fond de la surinformation, cette technicité pour décrire un espace local qu'ils connaissent pourtant étroitement ne risque-t-elle pas d'enfermer les esprits sous couvert d'une prétendue impartialité de la machine. Il est illusoire d'imaginer stocker informatiquement toute la réalité, fusse-t-elle « micro-localisée ». La complexité de l'objet d'étude est indifférente à sa taille.

Sans rejeter l'intérêt des sources institutionnelles les plus connues, on constate que la plupart de ces sources sont une photographie, d'un état passé (les délais de publication sont en moyenne de 2 ans). Et, à la manière des cartes postales, ces photographies sont des vues choisies qui, par leur cadrage et leur distance de prise de vue, nous révèlent certes quelques monuments, mais laissent tout de même dans l'ombre la plus grande partie de la vie locale.

L'observation de terrain

À l'inverse des sources institutionnelles, le travail de terrain permet souvent une compréhension fine des multiples rouages d'un territoire. Selon N. Mathieu et M. Robert (1998) « l'approche terrain est le seul moyen de se donner une vision d'ensemble de la dynamique du changement social ». Pourtant, cette approche ne facilite pas les comparaisons et les généralisations théoriques. Le travail de terrain, fait de relevés, de dépouillements, d'entretiens, d'enquêtes, est une source fondamentale du géographe face au monde rural (Croix, 1998).

2. Par exemple, le colloque du Sénat le 12 juin 1990 sur « Les observatoires économiques locaux : les enjeux stratégiques » a été animé essentiellement par la CCI Nice-Côte d'Azur.

En tant qu'élève de Jean Renard, et membre de l'équipe de ruralistes nantais, j'en connais toute la valeur. Ce travail se rapporte exactement à ce que D. Rouach (1996) nomme l'intelligence ou la veille au sujet de l'économie. Car, le travail de terrain, c'est bien « l'art de repérer, collecter, traiter, stocker les informations et les signaux pertinents (forts ou faibles) » émis par les sociétés locales (p. 7). C'est « faire émerger les éléments stratégiques de la masse de l'information disponible » (p. 18). « Comme dans l'impressionnisme, on se sert d'éléments glanés ici et là pour brosser le tableau le plus proche possible de la réalité » (p. 13). En s'inspirant de cette technique, on peut identifier également plusieurs limites à notre propre travail de terrain.

Le déficit méthodologique du travail de terrain

B. Kayser (1989) définit le géographe, au milieu des autres sciences sociales, à travers « son sens du terrain », mais souligne que cette qualité est « très personnelle » comme pour mieux signaler le déficit méthodologique de cette démarche et son caractère très intuitif. Les mises en œuvre de terrain, qui font pourtant l'originalité de la recherche, ne sont que rarement explicitées. Elles ne sont pas codifiées en vue d'organiser de façon plus systématique la collecte de l'information. Les ouvrages de méthodologie appliquée au terrain manquent cruellement en géographie rurale (Kayser, 1989 [3]). Chacun est obligé de faire ses armes dans le maquis des sources et des méthodes et, l'expérience acquise par les uns ne sert que trop rarement les autres. J. Maho (1980) encourage à une plus grande rigueur scientifique : « Rares sont ceux qui ont songé à vérifier le caractère scientifique de leur travail par les trois manières qui en soient possibles : faire faire par un autre, avec les mêmes outils, le même travail ; théoriser [sa méthode] et donc en assigner les limites ; revenir (...) pour tirer de l'enquête, des erreurs initiales et du changement des enseignements valables. » Depuis l'ATP du changement social et culturel entre 1977 et 1982 (CNRS, 1986), les expériences d'études menées en parallèle, avec une méthodologie commune, sur plusieurs terrains sont rares. L'observatoire des rapports entre rural et urbain de LADYSS, UMR « Dynamiques sociales et recomposition des espaces », a pour ambition de renouveler cette approche enrichissante (Mathieu et Robert, 1998).

Le déficit d'archivage du travail de terrain

Le stockage de l'information brute est sans doute le point le plus défaillant de la recherche en géographie. La connaissance parfaite d'un lieu est un travail minutieux d'observation, le temps nécessaire est long. C'est souvent l'œuvre d'une carrière qui malheureusement est anéantie avec le retrait de la vie active du chercheur. S'il reste les publications ou les ouvrages, la matière première (c'est-à-dire les photographies, les fiches, les revues de presse, les enquêtes, les

3. La bibliographie (p. 139-144) donne d'intéressantes références bibliographiques concernant les méthodes de terrain. Quelques articles sont issus de la géographie, mais la plupart sont des travaux de sociologues, d'ethnologues ou d'anthropologues.

comptes rendus d'entretiens) patiemment accumulée pendant une trentaine d'années disparaît. La dimension temporelle, si fondamentale à la compréhension et si difficile à appréhender faute de sources, gagnerait en clarté par cette meilleure organisation.

De même, la maîtrise de notre propre patrimoine scientifique n'est pas gérée de façon efficace. Ainsi, les travaux des étudiants de licence, de maîtrise regorgent de données de terrain formidables. Mais, une fois étiquetés et rangés sur les étagères des bibliothèques, ceux-ci s'endorment tranquillement. L'exploitation qui en est faite ensuite est insignifiante au regard des possibilités offertes par une exploitation systématisée et codifiée à l'avance. Là encore, le stockage et donc l'exploitation de la matière première brute sont défaillants.

La déperdition informationnelle constitue un handicap majeur de cette méthode. Une organisation plus cohérente, plus standardisée, de la collecte, du stockage et de la gestion des données récoltées sur le terrain, rendue possible par la révolution informatique, offrent de nombreux avantages. Premièrement, cela assurerait une meilleure maîtrise de notre propre patrimoine scientifique et sa plus grande valorisation. Deuxièmement, cette pratique offrirait un gain de temps pour définir les méthodes à mettre en œuvre sur un terrain déjà en partie connu grâce aux archives à disposition. Troisièmement, on peut imaginer qu'une telle pratique assurerait le repérage des thématiques géographiques émergentes. Quatrièmement, une plus grande systématisation de la collecte permettrait sur le moyen terme de faciliter les comparaisons et d'évoluer de l'observation empirique vers la théorisation, ce qui répond à l'une de nos difficultés de changement d'échelles. Enfin, et cet intérêt n'est pas le moindre, cette pratique transformerait le travail de terrain en une source véritable reconnue. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre projet de veille géographique.

La veille géographique des territoires ruraux : un outil pour une nouvelle source au service de la géographie rurale

Le principe des veilles, technologique, juridique, financière, politique, sociétale, regroupées sous le vocable d'intelligence économique, est issu du monde de l'entreprise confronté à la versatilité des marchés et à l'exigence de l'innovation permanente. Le principe est le transfert de l'information de l'extérieur, pour enrichir l'intérieur selon un fonctionnement rigoureux, dans l'objectif d'obtenir la bonne information au bon moment.

Les précurseurs

Le projet de veille géographique des territoires ruraux présentés ci-dessous (fig. 1) s'appuie sur les réflexions méthodologiques en discussion depuis fort longue date au sein de l'équipe nantaise et sur les essais précurseurs de Jean Renard dans cette direction. En effet, notre notion de veille géographique n'est pas une innovation puisqu'elle peut s'appliquer à une idée développée au début des années 80 par le GIP-Reclus de Montpellier dirigé par Roger Brunet. Le professeur Jean Renard fut le relais régional de cet « Observatoire des Dynamiques de Localisations » (ODL) fondé sur le dépouillement de la presse locale ou spé-

Figure 1. – Proposition de veille géographique des territoires ruraux.

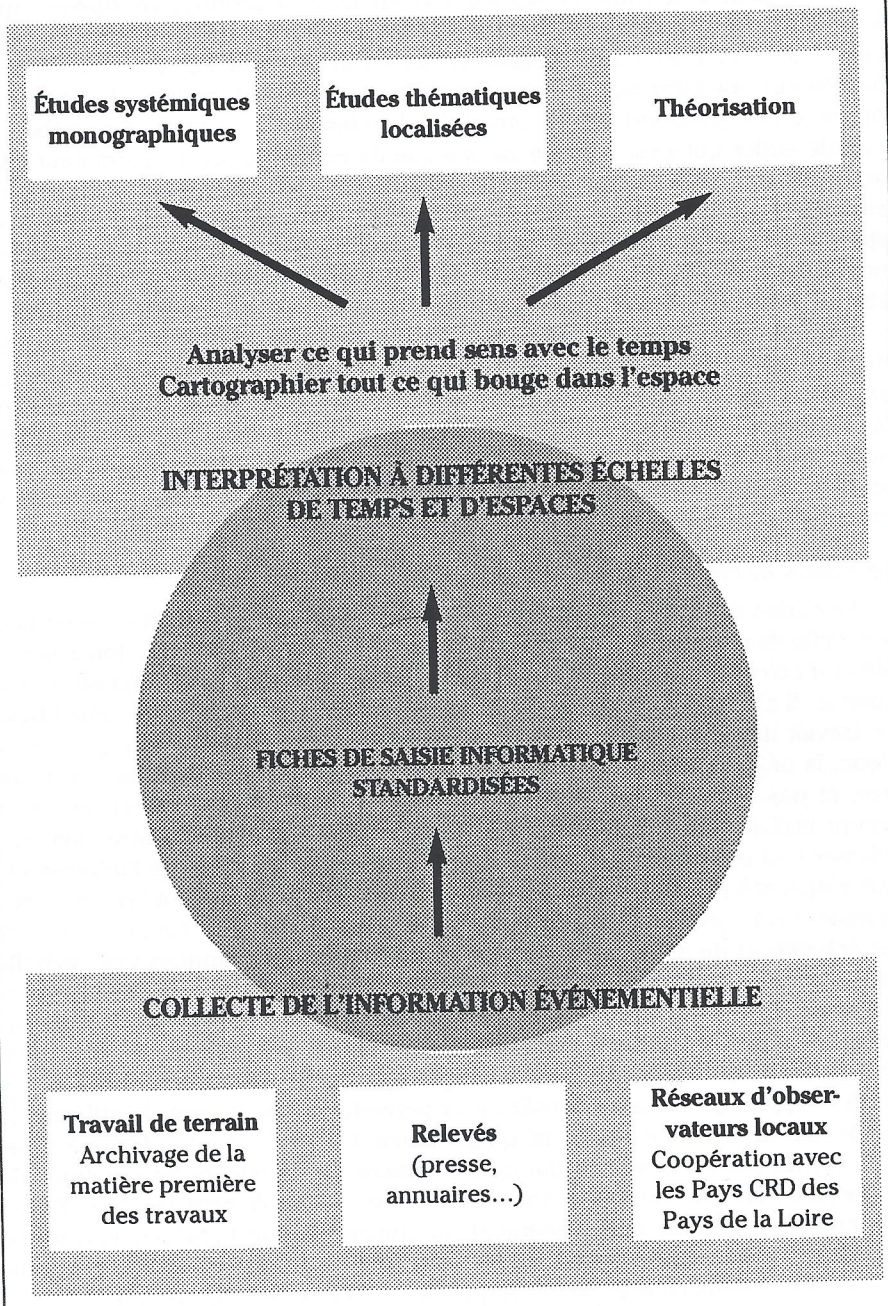

cialisée, et des sources publiques, et devint le président du comité scientifique (Renard, 1990). J'y adhérai personnellement en 1990, comme chargée de la revue de presse de Ouest-France édition Sud-Loire/Vignoble/Pays-de-Retz, que je poursuis depuis. Cette expérience a échoué. Elle nous inspire néanmoins plusieurs enseignements. L'originalité de cette base de données était qu'elle soit fondée sur une information évènementielle et non pas statistique. La première pierre d'achoppement de ce projet fut l'ambition démesurée d'englober le monde entier qui s'est heurtée au manque de relais locaux d'informateurs. La seconde pierre d'achoppement concerne la volonté de dépouiller toutes les sources institutionnelles existantes, ce travail a un coût, notamment en emplois stables de techniciens pour la gestion matérielle de l'outil. Ces deux éléments ont entraîné une lourdeur organisationnelle et financière du projet, qui a nécessité un partenariat institutionnel, multiple, complexe et pour finir inefficace.

Notre projet de veille géographique est plus modeste que celui du GIP-Reclus, par l'étendue géographique ou le budget. Il est en même temps plus ambitieux, puisqu'il espère alimenter la réflexion au sein de la géographie pour la création d'une vraie source, fondée sur l'organisation optimale du stockage de notre propre patrimoine scientifique, utile à la compréhension des dynamiques territoriales et à leur comparaison dans l'espace et dans le temps, en vue de la mise en œuvre d'explications globales.

La nature de l'information à recueillir

La notion de veille géographique implique la saisie de flux, de mouvements et non celle de stocks, car il est d'une part illusoire de vouloir stocker toute la réalité et d'autre part parce que les grands traits socio-spatiaux des territoires sont connus. Il s'agit ici d'observer « ce qui bouge », comme le proposait déjà l'ODL. Le travail de terrain valorise l'événement et de nombreux aspects qualitatifs. Donc, la nature de l'information stockée sera plutôt évènementielle et qualitative, et pas seulement statistique. Les sources institutionnelles existantes ne seront utilisées qu'en complément dans le travail d'analyse. D'autre part, afin d'éviter tout biais à l'amont de l'analyse géographique, la saisie de l'information doit s'opérer à l'échelle la plus fine possible, soit à l'adresse, soit à l'échelle communale. Un tel système d'information offre la possibilité de changer à volonté les échelles et de mettre en évidence l'interrelation des données dès l'échelle locale. La qualité d'acquisition des données déterminera la qualité des étapes suivantes, elle est donc essentielle. Chaque information devra être traduite sur une fiche type pré-établie, suffisamment directive pour homogénéiser l'information et la traiter, mais également suffisamment ouverte et souple pour ne pas perdre l'essentiel de l'aspect qualitatif, et permettre l'évolution de l'outil dans le temps. Le GIP-Reclus n'avait créé qu'une seule fiche-type, dont la figure 2 s'inspire, sensée pouvoir traduire chaque événement. Le traitement informatique de la donnée était aisé, mais le qualitatif n'avait pas véritablement sa place. Faut-il reprendre cette fiche par événement ou constituer une fiche par entreprise (fig. 3), par exploitation agricole (Croix, 1999) ou par municipalité où seraient listés les évènements de leur vie…? La question est ouverte à discussion.

Figure 2. – Exemple de fiche de saisie par événement.

SOURCES (voir en documents annexés)
Titre du périodique : Ouest-France **Date** (jour/mois/année) : 25 octobre 1999
Référence du travail de recherche : enquête collective licence 1999-2000
Observateur local :

LOCALISATION
Commune : Saint-Louis-sur-Erdre
Adresse : Rue de la Fontaine
Découpage administratif autre : Communauté de communes de l'Erdre

ÉVÉNEMENT (mots-clés interrogeables en gras)
Nature de l'opération : Création
Date de l'opération : 1999
Nature de l'équipement : salle de cinéma et de spectacles
Nom (si besoin) : salle Jean Marais
Types d'opérateurs : Propriétaire : Communauté de communes de l'Erdre
Financeur : Communauté de communes + Conseil général (40 %)
Gestionnaire : Association Cinéfil.
Nature de l'activité : Culture
Activité précise : NAF 92-1J : projection de films cinématographiques
NAF 92-3D : gestion de salle de spectacle

RÉSULTATS
Emploi : + 3
Coût : 2 MF
Autres : Cet équipement est l'élément structurant du nouveau quartier des Petites Forges qui se développe au nord du bourg

NOTES
1 – L'accès à la culture en milieu rural est l'un des axes forts et affichés de la politique de la communauté de communes de l'Erdre.
2 – Un cinéma d'origine paroissiale existait dans cette commune jusqu'en 1990. Il a été fermé pour des raisons de normes de sécurité.

V. Jousseaume, 2000.

L'action à besoin de baliser quelques axes privilégiés à observer. Le choix de ces thèmes doit être raisonnablement restreint pour rester faisable et relativement imprécis pour permettre de détecter les évolutions et éviter les aveuglements. Il s'agit donc pour chaque chercheur ou chaque équipe de faire le diagnostic préalable de sa problématique. Dans le cas d'une problématique de développement local, voici par exemple quelques éléments qui nous semblent devoir être observés : les équipements de commerces et de services aux personnes, les activités industrielles et les services aux entreprises, l'agriculture et les agriculteurs, la coopération intercommunale et la vie politique, les éléments d'endogénéisation du développement (ex : les actions des chefs d'entreprise et des cadres, la vie sociale locale). Néanmoins, tout autre angle de vue peut être abordé.

Les sources d'alimentation de la veille géographique

Le contenu concret de notre veille géographique est alimenté par trois sources.

La première source d'alimentation de la veille géographique est constituée à partir de l'archivage formalisé et cohérent du travail de terrain mené dans le cadre des travaux de recherche des enseignants-chercheurs et des étudiants. La reprise des travaux passés est difficilement envisageable dans un premier temps. En revanche, il est aisé d'agir à la base, en demandant aux étudiants, sensibilisés à ce projet au cours de leur formation, d'archiver les données de première main, jugées pertinentes par l'enseignant, dans le serveur informatique, une fois leur travail fini. Souvent, ces notes et ces relevés de terrain, une fois la monographie de licence ou le mémoire de maîtrise achevés, sommeillent en désordre dans un placard familial et deviennent rapidement inintelligibles, y compris pour son propriétaire. Ce souci de classement concerne également bien sûr les enseignants-chercheurs de l'équipe. Il peut s'agir du dépouillement d'une source rare, de connaissances acquises par contact : histoire d'une entreprise, d'une exploitation, de la vie politique locale. Il peut s'agir de photographies, d'enquêtes, d'entretiens, etc.

Afin d'enrichir cette base de données, et en s'inspirant de l'ODL, la seconde source d'alimentation de la veille sera constituée de relevés réguliers dans des sources peu exploitées. Entre autres, les « pages jaunes » de l'annuaire téléphonique semblent posséder un intérêt digne d'attention dans l'observation de la localisation et de la dynamique du commerce et des services aux particuliers au sein de l'espace rural, à défaut de posséder d'autres sources (Jousseaume, 1996 ; Oger, 1996 ; Guillaume, 1999). Le relevé dans la presse régionale est une source d'information très riche pour l'observation localisée des dynamiques économiques et sociales, qui mérite d'être évaluée. À cette fin, depuis octobre 1999, l'exploitation du dépouillement de l'édition Sud-Loire/Vignoble /Pays-de-Retz de Ouest-France de 1989 à 1999 est en cours pour le périmètre du Pays du Vignoble Nantais, dans le cadre d'un travail collectif proposé dans l'option de géographie rurale au niveau de la licence. Il s'agit de mettre en fiches les données, de traiter notamment en cartographie les informations, puis d'évaluer la qualité du résultat obtenu en menant des comparaisons avec d'autres sources.

Figure 3. – Exemple de fiche de saisie par entreprise.

NOM ACTUEL : Société BELEM
CRÉATION : 1975 société SA Martin
ORIGINE : locale
ADRESSE : ZI communale Beau-Soleil
COMMUNE : Saint-Louis-sur-Erdre

ACTIVITÉ :
NAF 20-3Z : Fabrication de charpentes et de menuiseries
NAF 28-1C : Fabrication de menuiseries et de fermetures métalliques
ACTIVITÉ PRÉCISE : Fabrication industrielle de portes et fenêtres en bois et en acier

ÉVÉNEMENTS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ (mots-clés interrogeable en gras)
1975 : **Sous-traitance**
1986 : **Dépôt de bilan,** reprise par M. Dupont, cadre de la SA Martin
1987 : **Production** et distribution devenues autonomes
1987 : Création de la **marque** BELEM
1990: **Nouvelles productions** en acier pour concurrencer le marché du PVC
1992 : **Agrandissement** : doublement de la surface bâtie
1993 : Création d'une **filiale** pour la peinture des huisseries, BRADOR à Saint-Louis-sur-Erdre (se reporter à la fiche BRADOR)
1998 : **Prise de capital** par le groupe vendéen de menuiseries GUIBERT (30 %)

EFFECTIFS
1980 : 50 salariés
1986 : 25 salariés
1991 : 60 salariés
1995 : 80 salariés + 35 intérimaires

DIVERS
1 – M. Dupont est originaire de Saint-Louis. Son épouse participe au conseil municipal depuis 1989.
2 – L'entreprise a construit le lotissement du Bois Saint-Clair en 1991, 10 résidences, afin de palier le déficit en logements locatifs et d'attirer plus facilement un personnel qualifié exogène qui semble hésiter à s'implanter dans ce secteur rural.

SOURCES (voir en documents annexés)
Ouest-France, 4 avril 1986.
Ouest-France, 21 octobre 1990
Revue Plein-Ouest, juin 1994
C. Ducoin, 1995, « L'industrie dans la région de Châteaubriant », mémoire de maîtrise, 103 p.

La troisième source d'alimentation réside dans la constitution d'un réseau d'informateurs locaux. Une coopération entre le laboratoire nantais CESTAN attaché à l'UMR-6590 et le Conseil régional à travers les chargés de mission des CRD [4] des Pays de la Loire est en négociation dans cet objectif (Jousseaume, 1998b et Croix; Jousseaume et Renard, 1999). Ce réseau est fondé sur l'échange d'informations brutes issues des informateurs de terrain contre le traitement cartographique et l'analyse de cette information dans l'objectif de la rendre lisible aux acteurs locaux [5]. Cette troisième source d'alimentation de la veille géographique offre l'avantage d'une observation en continu et homogène dans l'espace régional.

Un essai sur un petit nombre de territoires (un pays-CRD par département de la région), permettra dans un premier temps de tester la faisabilité et de valider l'intérêt de cette entreprise.

Les limites à surmonter

La mise en place de ce projet de veille géographique ne prend sens que si un certain nombre de limites sont surmontées.

La plus grave des maladies qui guette un tel projet, c'est le manque de sensibilité à l'action collective et le réflexe conservateur de la rétention d'informations. Il ne s'agit pas ici d'empiéter sur le travail de chacun. L'idée est plutôt, une fois un projet de recherche achevé, d'archiver de façon prédéfinie et cohérente, et de mettre à disposition la matière première qui pourra être ainsi re-traitée dans une perspective scientifique autre. Afin de dépasser ce cloisonnement, il convient d'élaborer un protocole strict d'accès à cette veille géographique qui respectera à la fois l'intérêt des « veilleurs » et la confidentialité des informations stockées dans le respect de la loi.

Ce projet n'a de sens que s'il dure dans le temps. En effet, au-delà du premier constat de « ce qui bouge » dans l'espace, il s'agit surtout d'analyser « ce qui prend sens avec le temps ». Un engagement à moyen terme est un minimum nécessaire à l'évaluation opérationnelle de cet outil original. L'évaluation des moyens humains et de leur motivation, des moyens techniques et financiers pour la pérenniser sont à intégrer dans la réflexion préalable à la mise en œuvre.

Conclusion

Notre projet n'est qu'au stade du démarrage. Cette proposition de veille géographique n'est pas sans imperfection, mais l'imperfection n'est pas l'erreur.

---

4. Les Contrats Régionaux de Développement sont des contrats proposés par le Conseil régional à des groupements intercommunaux de plus de 20 000 habitants, proches de ce que l'on pourrait appeler un « pays ». Il existe un peu plus de 60 « pays-CRD » en Pays de la Loire.
5. Ce projet est soutenu financièrement par l'université de Nantes pour l'acquisition du serveur informatique et scientifiquement par la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin. Il fait partie du programme pluridisciplinaire « Dynamiques des Ressources Agricoles des Territoires Atlantiques », soumis au contrat de plan État-Région en cours de discussion.

Aujourd'hui, la connaissance intime du terrain est nécessaire à l'action en faveur du développement local qui recherche l'endogénéisation de la croissance. Les sources institutionnelles, seules, ne permettent pas la compréhension fine des sociétés locales. En revanche, le géographe, ruraliste en particulier, possède souvent une connivence avec le terrain qu'il pratique largement dans le cadre de sa recherche. Pourtant cette compétence et cette connaissance ne sont pas reconnues. Du côté de la géographie, le recours au qualitatif et au vécu, souvent associé à l'étude de cas monographique, est peu prestigieux. Du côté des acteurs locaux, l'approche-terrain reste trop peu concrète pour être perçue comme une source stratégique dans un contexte de guerre de l'information. Or, il est possible de valoriser cette démarche auprès des uns et des autres en formalisant plus clairement nos propres méthodes d'investigation d'une part, et d'autre part en rationalisant les informations obtenues de façon à créer une véritable base de données, source originale. Cette « veille géographique des territoires ruraux », telle que nous l'envisageons, facilitera l'analyse systémique de sociétés locales, permettra l'étude de thématiques localisées et soutiendra les tentatives d'explications globales et de théorisation, par les changements d'échelles qu'elle permet.

Bibliographie

BARBEAU (C.), *Sources, méthodes, intérêts et limites d'un observatoire de la dynamique des localisations dans les Pays de la Loire*, Mémoire de maîtrise, IGARUN, Nantes, 1988, 163p.

BONNAMOUR (J.), *Géographie rurale : position et méthodes*, Masson, Paris, 1993, 140p.

BONNAMOUR (J.), VÉLARD (B.), *Quelles recherches aujourd'hui pour les campagnes de demain ?*, ENS Éditions, Paris, 1996, 178p.

BOURDIEU (P.) (coll.), *Travail et travailleurs en Algérie*, Éd. Mouton, Paris, 1964.

BUCHE (P.), KING (D.), LARDON (S.) (textes rassemblés par), *Gestion de l'espace rural et système d'information géographique*, INRA, 1991, 421p.

BUSSI (M.), « La géographie sociale face au développement local », Communication au colloque « Faire de la géographie sociale aujourd'hui », Caen, 18-19 nov. 1999, 1999, 4p.

CHATELAIN (P.), BROWAEYS (X.), *La France des 36 000 communes. Méthodes et documents pour une étude locale du territoire*, Paris, Masson, 1992, 342p.

CNRS, *L'esprit des lieux, localités et changement social en France*, Éd. du CNRS, Paris, 1986.

CROIX (N.), « Pour de nouvelles relations entre recherche et société : l'exemple de la géographie », *Cahiers Nantais*, n° 50, 1998, p. 75-90.

CROIX (N.), *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales*, Thèse de doctorat d'État, Université de Nantes, 1999, 559p.

CROIX (N.), JOUSSEAUME (V.), RENARD (J.), « Projet de mise en place d'un outil de diagnostic des territoires en Pays de la Loire », Proposition au Conseil régional, sept. 1999, 8p.

DAMAIS (J.-P.), GUERMOND (Y.), « Un recensement top-secret pour les chercheurs ? », *Le Monde*, 28 janvier 1999, p. 15.

HURIOT (J.-M.), PERREUR (J.), « Réalité spatiale qualitative et quantification », in DERYCKE (P.-H.) (textes rassemblés par), « Espace et dynamiques territoriales », *Economica*, Paris, 1992, p. 53-93.

GUILLAUME (J.-C.), « Centres et bourgs de l'Yonne d'après les pages jaunes de l'annuaire téléphonique », *Géographie 89*, n° 37, 1999, p. 53-80.

ISNARD (H.), RACINE (J.-B.), REYMOND (H.), *Problématiques de la géographie*, PUF, Paris, 1981, 262p.

JOUSSEAUME (V.), *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole, l'exemple de la Loire-Atlantique*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1996, 601 p.

JOUSSEAUME (V.), « L'évaluation de l'emploi public en espace rural : une impasse méthodologique ? », *Norois*, n° 175, 1997, p. 463-472.

JOUSSEAUME (V.), *L'ombre d'une métropole*, PUR, Rennes, 1998a, 209p.

JOUSSEAUME (V.), « Des bourgs aux petites villes », *Cahiers Nantais*, n° 50, 1998b, p. 125-130.

KAYSER (B.), *Les sciences sociales face au monde rural : méthodes et moyens*, PUM, Toulouse, 1989, 145 p.

MAHO (J.), « Étudier et réétudier un village européen », *OSC*, vol. 3, CNRS, 1980.

MATHIEU (N.), ROBERT (M.), « Pourquoi un observatoire des rapports urbain/rural ? », *Observatoire des rapports entre rural et urbain*, n° 1, 1998, p. 1-4.

OGER (B.), *Les bourgs-centres de Vendée*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1996, 440p.

RENARD (J.), « Les nouvelles formes du tourisme littoral en Vendée d'après l'Observatoire des Dynamiques des Localisations (ODL), *RJE*, n° 4, 1990, p. 513-520

ROUACH (D.), *La veille technologique et l'intelligence économique*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1996, 128 p.